



Communiqué

Réunion sur les surestaries

(17 février 2014)

Une réunion a été tenue au Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique le 17 février 2014 et a été consacrée à la question relative aux surestaries générées par les mouvements des échanges du commerce extérieur transitant par voie maritime.

Ont pris part à cette réunion, des associations professionnelles, des armateurs, des opérateurs portuaires, des chargeurs l'Office des Changes et l'Agence nationale des Ports.

Un débat fructueux a eu lieu autour de la question des surestaries qui a mis en exergue entre autres : (i) l'enjeu financier des surestaries payées en devises et dont un système de suivi a été mis en place depuis 2012 par l'Office des Changes, (ii) les surestaries sont deux catégories celles inhérentes aux retards enregistrés dans les mouvements d'échanges des conteneurs entre les opérateurs et celles relatives aux attentes des navires dans les ports, (iii) les surestaries appliquées aux conteneurs constituent une forme de compensation pour les armateurs qui se trouvent parfois dans l'obligation de recourir à la location de conteneurs vides.

S'agissant des navires, les surestaries concernent dans une grande proportion les navires céréaliers et pétroliers et résultent généralement du système d'approvisionnement adopté pour ces denrées.

Pour améliorer davantage la connaissance de la problématique des surestaries en termes d'enjeu financier et de facteurs déclencheurs, il a été convenu d'arrêter un plan d'action d'urgence pour l'amélioration de la situation du niveau des surestaries. Ce plan d'action devra donner lieu à l'élaboration d'une feuille de route identifiant des modalités opérationnelles à entreprendre par chaque partie pour améliorer les délais et réduire les retards enregistrés dans les échanges des conteneurs et l'accueil des navires.

L'Agence Nationale des Ports organisera des réunions au niveau local pour identifier les problématiques et une 2^{ème} réunion nationale de restitution aura lieu à la suite en présence de tous les acteurs afin d'établir une feuille de route visant à limiter au mieux les surestaries.

